la Convention
de la Baie-James
et du Nord québecois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐧᐁᕕ ᐧᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᔨᔅ ᓇᓐᑐ
ᒋᔅᒐᐃᑕᑲᓄᒃ ᐋᔅᒋ ᒐᐃᔅᐱᒃ

COMPTE RENDU DE LA 307e RÉUNION
DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE :	307 A : 16 mars 2022 307 B : 21 mars 2022 307 C : 7 avril 2022
ENDROIT :	Vidéoconférence
ÉTAIENT PRÉSENTS :	John Paul Murdoch, GNC, président Daniel Berrouard, Québec Nicholas Poirier, Québec Louis Breton, Canada Geneviève Bélanger, Canada Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 307 A et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Accueil d'un nouveau membre au COMEV : Nicholas Poirier

Introduction par Nicholas Poirier et présentation des membres du COMEV.

3) Adoption du compte rendu de la 306e réunion

Le compte rendu de la 306e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 306e réunion.

4) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 3 février 2022 au 16 mars 2022 est présenté à l'Annexe A.

5) Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc.
N./Réf. : 3214-14-054

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 21 janvier 2022, les renseignements préliminaires se rapportant au projet de restauration du parc à résidus Coniagas.

En 2011, le promoteur avait soumis une première demande d'attestation de non-assujettissement pour des travaux de restauration du parc à résidus Coniagas. Une attestation avait été délivrée pour ce projet le 29 avril 2015. Une demande de non-assujettissement subséquente avait été déposée en septembre 2019 visant l'ouverture de bancs d'emprunt comme source d'approvisionnement pour la réalisation des travaux de restauration. Cette attestation a été délivrée le 7 octobre 2020.

Au cours de la préparation des plans et devis pour les travaux de restauration du parc à résidus, les calculs effectués ont montré que le besoin en matériaux de la source d'emprunt était plus élevé que prévu. La demande de non-assujettissement actuelle vise à autoriser l'ouverture et l'exploitation d'une plus grande superficie de la source d'emprunt 2, initiale de 0,9 ha à 2,9 ha, afin de réaliser les travaux de restauration.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires

6) Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc.,
N/Réf : 3214-14-059

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux QC01)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 28 septembre 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'échantillonnage en vrac par Minière Osisko inc., ainsi qu'un complément d'information reçu le 3 févier 2022.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, il appert que certaines vérifications doivent être effectuées avant que le COMEV puisse émettre sa recommandation. Une demande d'un complément d'information sera envoyée au promoteur afin de clarifier certains aspects du projet. Ce sujet s'est poursuivi à une rencontre ultérieure (Rencontre 307 C).

Action : Envoyer une correspondance au promoteur
Demande d'un complément d'information

7) Divers

a) **Projets en attente**

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C.,
  N/Réf : 3214-05-082 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'agrandissement d'un banc d'emprunt GD-17 à Nemaska par la Première Nation Crie de Nemaska N/Réf : 3214-03-046 *(En analyse)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, N/Réf. : 3219-01-002 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une carrière dans le secteur de Chibougamau par Dynamitage TCG inc. N./Réf. : 3214-03-047 *(En analyse)*
- Projet de réhabilitation d'un site de la ligne de surveillance radar Mid-Canada par le MELCC, N./Réf. : 3214-16-082 *(En analyse)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. N/Réf : 3214-03-048 *(En analyse)*

8) Prochaines réunions

L'analyse du projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec (3214-03-022) aura lieu le 21 mars 2022 à 10h (Rencontre 307 B).

La 308e réunion du COMEV est prévue pour le 20 avril 2022 à 9h00.

9) Rencontre 307 B - tenue le 21 mars 2022 par vidéoconférence
Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec.
N/Réf. : 3214-03-022

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 17 décembre 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet d'agrandissement d'une carrière et la réouverture d'une sablière par le MTQ.

Par ce projet, le promoteur souhaite agrandir une carrière existante et procéder à la réouverture d'une ancienne sablière. Les matériaux granulaires provenant des deux sites seront destinés à l'entretien et la réfection de la route 19900. Cette route, qui relie les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et de Matagami, a été construite il y a plusieurs décennies et démontre plusieurs anomalies et nécessite d'importantes travaux d'entretien. Afin d'améliorer la capacité structurale de la chaussée et l'état générale de la route, le promoteur désire corriger les défaillances de la route en procédant au rechargement du gravier et effectuer des travaux d'entretien sur une période de trois années.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires

10) Rencontre 307 C - tenue le 7 avril 2022 par vidéoconférence
Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc.,
N/Réf : 3214-14-059

À la suite de l'analyse du complément d'information fournie par le promoteur le 29 mars 2022, lequel apporte certaines clarifications aux informations transmises, le Comité d'évaluation (COMEV) recommande de soustraire ce projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Le COMEV comprend que le promoteur s'est engagé à demander les autorisations ministérielles nécessaires en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'il comprend qu'il devra déposer une nouvelle demande d'attestation de non-assujettissement si le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques lui demande de modifier substantiellement certains éléments de son projet à la suite de l'analyse de ces demandes d'autorisation ministérielle.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation de non-assujettissement

Annexe A Suivi de la correspondance du 3 février 2022 au 16 mars 2022					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc., N/Réf : 3214-14-059	Alexandra Drapack Minière Osisko	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information (réponses aux questions et commentaires - QC01)	Transmis le 26 janvier 2022	*Pour recommandation*
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 3 février 2022 Reçu COMEV le 3 février 2022	
Projet d'échantillonnage en vrac sur le site de la mine Baie James par Galaxie Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	John Paul Murdoch COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 8 février 2022 Accusé réception le 8 février 2022	
Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation N/Réf : 3214-16-081	John Paul Murdoch COMEV	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 8 février 2022 Accusé réception le 8 février 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	Danielle Giovenazzo Benz Mining Corporation		Transmis le 15 février 2022	
Projet d'agrandissement d'un banc d'emprunt GD-17 à Nemaska par la Première Nation Crie de Nemaska N/Réf : 3214-03-046	Richard Lévesque Première Nation Crie de Nemaska	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information (réponses aux questions et commentaires - QC01)	Transmis le 3 février 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 11 février 2022 Reçu COMEV le 16 février 2022	
Projet d'ouverture et exploitation d'une carrière dans le secteur de Chibougamau par Dynamitage TCG N./Réf. : 3214-03-047	Bernard Vachon Dynamitage TCG inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 24 janvier 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 10 février 2022 Reçu COMEV le 21 février 2022	
Projet de réhabilitation d'un site de la ligne de surveillance radar Mid-Canada par le MELCC N./Réf. : 3214-16-082	Anne-Sophie Cauchon MELCC	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 28 janvier 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 22 février 2022 Reçu COMEV le 22 février 2022	

Annexe A Suivi de la correspondance du 3 février 2022 au 16 mars 2022					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet minier Lac Windfall par Minière Osisko inc. N/Réf : 3214-14-059	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Alexandra Drapack Minière Osisko	Transmission de la mise à jour de la Directive d'étude d'impact	Transmis le 24 février 2022	*Pour information*
Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. N/Réf : 3214-03-048	Danny Fradette Les équipements J.V.C. inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 22 février 2022	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 3 mars 2022 Reçu COMEV le 3 mars 2022	
Projet minier Lac Windfall par Minière Osisko inc. N/Réf : 3214-14-059	Alexandra Drapack Minière Osisko	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information – Plan de restauration	Transmis le 28 février 2022	*Pour information*
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 4 mars 2022 Reçu COMEV le 7 mars 2022	